

Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne (CADEPAC)

Newslettter n° 03/2024/CADEPAC



JAN - AVR 2024

Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne, phase 3 (DEPAC-3)

**Stratégie de mise à l'échelle des expériences du DEPAC par la CADEPAC:
Un processus d'homologation de 06 modules de formation avec l'ENAM**

P. 09



Consortium GAC :
Bilan d'un exercice de redevabilité interne réussi P. 06



DEPAC-3:
Une mission de la Direction du Développement de la Coopération suisse à l'épreuve du terrain à Koudougou et Poa P. 03



**Mise en œuvre de la S-DELCoT du Centre-Ouest:
Le Conseil régional a acquis 05 métiers à tisser à larges bandes au profit de 05 coopératives féminines** P. 05



P. 12 Fonds de contingence de la Coopération suisse :
L'appui à la résilience des PDI et populations hôtes est en marche



Suivez notre actualité sur www.cadepac.com



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du Développement
et de la Coopération DDC



Guy DÉRIAZ,

Chef de file du Consortium GAC

Chères lectrices, chers lecteurs,

Après la première année complète d'intervention de la 3^{ème} phase du programme DEPAC (prévu pour 2023 à 2026), on entre maintenant dans le vif du sujet avec l'approfondissement des partenariats entre les mandataires du programme et les institutions régionales et nationales.

Durant cette dernière phase du programme (phase de *phasing-out*), il convient d'être particulièrement attentif à impliquer systématiquement les acteurs locaux, à travers leurs institutions respectives dans toutes les actions du programme afin d'assurer au mieux le passage de témoin et garantir ainsi la pérennité des actions et innovations développées dans le cadre du programme. C'est ce que s'emploie à mettre en place avec diligence l'équipe de la CADEPAC.

Ce partage d'expériences se traduit en particulier par des visites de terrain conduites en commun pour apprécier et valider les résultats des interventions menées par les communautés locales avec l'accompagnement de la CADEPAC.

Le renforcement des liens entre les responsables des institutions régionales et nationales et la CADEPAC nous semble essentiel pour faciliter la bonne compréhension mutuelle des enjeux et ainsi garantir au mieux le transfert de savoir-faire. Les missions communes de terrain sont clairement un très bon moyen pour raffermir ces liens, et le GAC a toujours soutenu ce type de collaboration.

Cette période de début d'année est aussi le temps de l'évaluation du passé. À ce titre, la CADEPAC accompagne les CT à conduire leur propre auto-évaluation. En dehors des résultats de ce bilan toujours très intéressants pour des responsables locaux afin d'améliorer leurs performances, la démarche d'auto-évaluation reste un outil incomparable en termes de renforcement des capacités d'analyse et de formation des responsables. Cette démarche a toujours été promue par la CADEPAC et offre de belles perspectives aux CT qui en font l'expérience. Encore une démarche qui demande à être bien partagée avec les

institutions nationales en charge de la décentralisation pour envisager la généralisation du modèle à toutes les CT.

Certes, la situation sécuritaire ne facilite pas la conduite du programme et n'autorise pas à se déplacer dans toutes les zones d'intervention du programme. Malgré cela, l'équipe de la CADEPAC redouble d'effort pour rester présente au côté des collectivités territoriales et poursuivre cette fameuse approche d'accompagnement qui responsabilise en premier lieu les acteurs locaux.

C'est aussi grâce à la flexibilité de la Coopération suisse (DDC), financeur du programme DEPAC, que nous pouvons intervenir de manière ciblée et pertinente avec les CT partenaires, où qu'elles se situent.

Le programme poursuit sa route et la CADEPAC continue d'être très active en collaboration directe avec les acteurs de la décentralisation et en particulier les institutions centrales.

C'est ce que vous pourrez lire à travers les résumés des actions de la CADEPAC durant ce dernier trimestre dans cette Newsletter n°03.

Excellente lecture !

Les approches développées par le Consortium GAC dans le cadre du DEPAC

- ✓ la maîtrise d'ouvrage public local total (MOPLT)
- ✓ la gestion financière et la reddition des comptes par les CT et le contrôle à posteriori
- ✓ les initiatives de développement économique local (DEL)
- ✓ la mesure des performances des collectivités territoriales
- ✓ l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO)
- ✓ la maîtrise d'oeuvre sociale (MOS)
- ✓ l'accompagnement des initiatives inter-collectivités
- ✓ la gestion, entretien et maintenance (GEM)

DEPAC-3 : UNE MISSION DE LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION SUISSE À L'ÉPREUVE DU TERRAIN À KOUDOUGOU ET POA

Une délégation de la Direction du Développement de la Coopération suisse (DDC) au Burkina Faso accompagnée des mandataires du programme d'appui à la Décentralisation et Participation Citoyenne (DEPAC) ont effectué une mission de suivi/supervision des activités, le mardi 30 janvier 2024, à Koudougou et Poa. À Koudougou, la mission a échangé avec une équipe de la délégation spéciale régionale du Centre-Ouest sur les acquis du



La délégation à l'étape de la visite du CSPS de Yaoghin, à Poa

programme DEPAC, avant de prendre connaissance du contexte de mise en œuvre avec les acteurs du terrain.

Dans la commune de Poa, la mission a visité une piste rurale réalisée par la méthode Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO), par HELVETAS. Longue de six (06) kilomètres, la piste réalisée en 2021, relie les villages de Worodo-Noessin-Gogo. Toujours à Poa, la mission a visité un Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) dans le village de Yaoghin, réalisé en 2017 par la commune avec l'appui du Consortium GAC. La délégation a enfin échangé avec les membres du panel de contrôle citoyen de la commune de Poa, mis en place par le Laboratoire Citoyennetés (LC), ainsi que les membres du comité GEM (Gestion-Entretien-Maintenance) de la commune.

Cette sortie-terrain qui entre dans le cadre de la mise en œuvre du programme DEPAC-3, financé par la Coopération suisse, a été organisée conjointement par l'ensemble des mandataires du programme.

Lire la suite : <https://civitac.org/spip.php?article3471>

Séline BEZZOLA, Responsable du domaine gouvernance et démocratie de la Coopération suisse au Burkina Faso



« Pour moi ce qui était plus intéressant de voir, c'est l'engagement de la population. Les infrastructures ne sont pas seulement construites et mises à disposition, mais il y a vraiment toute une organisation autour de sa gestion, son entretien et sa maintenance. »

Il est vrai que certaines infrastructures datent de 2016-2017, mais on voit aujourd'hui qu'elles sont en bon état, sont utilisées et la population est contente. On peut dire que ce sont des projets qui ont vraiment réussi ».

Barbara Dietrich, Directrice des Programmes Internationaux de HELVETAS en Suisse

« C'était très intéressant pour moi de constater de visu les réalisations. Ça m'a fait plaisir de voir les projets mis en œuvre, de rencontrer nos partenaires, mais surtout de savoir que les réalisations sont bénéfiques aux populations. Jusque-là, c'est de loin que je lisais ce qui se passait dans le cadre des réalisations de DEPAC. Et maintenant j'ai pu voir et comprendre de visu ce qui a été réalisé ».



PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DU DEPAC-3 DE L'ANNÉE 2024 : LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION SUISSE A ÉCHANGÉ AVEC LES MANDATAIRES DE MISE EN ŒUVRE

Une année après le démarrage effectif des activités du DEPAC-3, les mandataires du programme (Consortium HELVETAS-GAC et Laboratoire Citoyennetés) et la Direction du Développement de la Coopération suisse (DDC) au Burkina Faso ont tenu une séance de travail, le lundi 29 janvier 2024, à Ouagadougou. Cette activité a permis de faire le bilan de l'exécution du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2023, d'examiner la programmation des

activités de l'année 2024, d'échanger sur la stratégie d'intervention et les synergies autour de la stratégie de transfert des innovations du DEPAC retenues au profit du système national. En rappel, l'objectif global de cette troisième phase est d'« Assurer aux populations des collectivités territoriales (CT) un accès équitable et inclusif à des infrastructures et des services publics de qualité, dans le respect des référentiels de la décentralisation du

Burkina Faso et de la cohésion sociale ». Le programme est structuré autour de deux (02) axes : Axe1 : « Participation citoyenne et redevabilité y compris cohésion sociale et promotion de la paix ainsi que l'appui à l'ADCT » et

Axe 2 : « Assistance à la planification économique et à la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales, y inclus leur capacité de réponse aux défis humanitaires ainsi que l'appui à l'ADCT ».



Photo de famille de l'équipe de la DDC avec les mandataires du programme DEPAC

FÉVRIER 2024

RÉGION DU NORD : MISE EN ROUTE DES ACTIVITÉS D'APPROPRIATION DE LA S-DELCoT

Les régions (collectivités territoriales), en tant que portes d'entrée du développement au niveau local, doivent créer une dynamique de développement économique territoriale afin de disposer de programmes d'investissements

structurants en vue de faciliter l'émergence des secteurs productifs. C'est dans ce sens que les régions du Nord et du Centre-Ouest identifiées par le Secrétariat Permanent de la Conférence Nationale de la Décentralisation

(SP/CONAD), comme régions pilotes ont élaboré leurs premières stratégies de développement économique local et cohérence territoriale (S-DELCoT) avec l'appui du consortium GAC.

Pour présenter le contenu de sa stratégie adoptée par la délégation spéciale le 22 juin 2023, le Conseil Régional du Nord a organisé le jeudi 08 février 2024, à Ouahigouya, un atelier de diffusion de la S-DELCoT pour mettre au même niveau d'information tous les acteurs décentralisés des

trente-et-une (31) communes de la région ; et cela dans le but de faciliter la mise en œuvre de ladite stratégie.

La rencontre a été le lieu de présenter les enjeux de la stratégie, sa vision, le portefeuille de projets retenus,

d'échanger sur la stratégie et de formuler des recommandations pour sa mise en œuvre réussie.

Cette rencontre a connu la participation des autorités administratives de la région, les Services Techniques Déconcentrés (STD), les organisations de la société civile (OSC) et socio-

professionnelles, le secteur privé, les représentants de communautés religieuses et coutumières, la Direction Générale des Collectivités territoriales (DGCT), l'Agence Nationale d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT), l'Agence pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Communautaire (APEC), et le Secrétariat Permanent de la Conférence Nationale de la Décentralisation (SP/CONAD).



Les acteurs de la région du Nord ont assisté à la présentation des enjeux de la stratégie

APPROCHE GESTION-ENTRETIEN-MAINTENANCE (GEM) : LA COMMUNE DE KOUDOUGOU A TENU UN CADRE DE CONCERTATION POUR MIEUX LA PRÉSENTER

La commune de Koudougou, pour assurer les entretiens périodiques, courants et les grosses réparations dans les secteurs de l'éducation, la santé, l'eau potable et des équipements marchands, s'est dotée d'un Plan d'Entretien Consolidé (PEC), un outil de planification qui couvre la période de 2021-2025. Ce qui a prévalu à la mise en place par arrêté communal d'un COGEM (Comité Gestion-Entretien-Maintenance) de la commune de Koudougou. C'est à l'effet de garantir un meilleur entretien de ces réalisations que cette rencontre de concertation avec les acteurs de l'éducation, de la santé, des équipements marchands et de l'eau



Les participants ont également assisté à la présentation du plan d'entretien consolidé (PEC) de la commune

potable pour la mise en œuvre de la Gestion-Entretien-Maintenance (GEM) dans la commune de Koudougou, s'est tenue le jeudi 15 février 2024.

L'activité a eu lieu grâce à l'appui de la CADEPAC, dans le cadre de la

mise en œuvre du DEPAC-3, financé par la Coopération suisse.

Elle a permis de présenter le plan d'entretien consolidé à la trentaine de participants issus des secteurs de l'éducation, la santé, les équipements marchands et l'eau potable. Cette rencontre fut aussi le lieu pour l'équipe du CoGEM (Comité de Gestion-Entretien-Maintenance) de la commune de Koudougou, d'échanger avec les participants pour susciter leur implication et participation, et recueillir des recommandations pour la gestion et l'entretien des infrastructures.

Lire la suite : <https://civitac.org/spip.php?article3453>

MISE EN ŒUVRE DE LA S-DELCoT : LE CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE-OUEST A ACQUIS 05 MÉTIERS À TISSER À LARGES BANDES AU PROFIT DE 05 COOPÉRATIVES FÉMININES DE LA RÉGION

Face à la demande croissante en produits du textile, sans oublier le projet du port de Faso Danfani dans les établissements scolaires du gouvernement burkinabè, il était urgent de renforcer les capacités des structures productrices de la filière. C'est avec cette volonté que le Conseil régional du Centre-Ouest (CR-COS), en lien avec les orientations de sa S-DELCoT, a inscrit dans son Plan annuel d'investissement (PAI) 2023, le projet d'acquisition de métiers à tisser larges bandes au profit des coopératives féminines de la région du Centre-Ouest.

Avec l'appui de la CADEPAC, dans le cadre de la mise en œuvre du DEPAC-3, financé par la Coopération suisse, le Conseil Régional du Centre Ouest a offert cinq (05) métiers à tisser larges bandes à 05 coopératives féminines de la région. Ce projet inclut la formation des bénéficiaires pour une prise en main des équipements.

La cérémonie de remise de matériel aux bénéficiaires est intervenue le vendredi 16 février 2024, sous la présidence de Boubakar Nouhoun TRAORÉ, Président de la Délégation spéciale Régionale du Centre Ouest. Elle s'est tenue après dix (10) jours de formation des quinze (15) femmes issues des dites coopératives.

Cette activité entre aussi dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de développement économique et cohérence



Ces métiers à tisser viendront accroître la capacité de production des bénéficiaires

territoriale du Centre-Ouest. En effet, le domaine du textile fait partie des domaines porteurs de la S-DELCoT de la région du Centre Ouest. Grâce à ce projet, le CR-COS entend favoriser l'autonomisation économique des femmes, afin qu'elles contribuent à leur tour au développement socio-économique de la région, à en croire le président de la délégation spéciale régionale.

Lire la suite : <https://civitac.org/spip.php?article3489>



Mme YAMÉOGO/KABORE Sidbénwendé, de la Coopérative TÉGAWENDÉ, au secteur 10 de Koudougou
« Nous sommes contentes aujourd’hui au regard du matériel que nous avons reçu, qui vient contribuer à améliorer nos conditions de travail. Il est vrai que nous utilisons du matériel pour le tissage, mais comparé à ceux-ci, il y a un grand écart, par ce qu’on travaillait à perte. Avec ce nouveau matériel, notre activité va beaucoup prospérer. Le matériel nous sera vraiment bénéfique et participera à notre autonomie, mieux à notre développement socio-économique ».

CONSORTIUM GAC : BILAN D’UN EXERCICE DE RÉDEVABILITÉ INTERNE RÉUSSI



Le PTBA de 2023 révèle un taux de réalisation des activités de 92%

Après une année de mise en œuvre de la phase 3 du programme DEPAC financé par la Coopération suisse, l’équipe opérationnelle du Consortium GAC a fait une halte, le mardi 20 février 2024, à Koudougou, pour faire le bilan de la mise en œuvre de son Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) de l’année 2023. Il ressort de la mise en œuvre du PTBA de 2023 que 92% des activités

ont été réalisées. Ces réalisations concernent les activités mises en œuvre dans les quatre (04) régions partenaires, - le Centre-Ouest, le Nord, l’Est et le Sahel - et les agences du MATDS en charge de la décentralisation, en marge de la mise à l’échelle des innovations. L’atelier-bilan de Koudougou a également été le lieu de dégager les pistes et perspectives pour une mise en œuvre efficace et efficiente du PTBA 2024 ; cela en vue de la satisfaction des populations. DEPAC-3, cette phase de sortie, met l’accent sur le transfert des innovations vers le système national,

en vue du passage à l’échelle des bonnes pratiques développées. Le PTBA 2024 du Consortium GAC, oriente justement une grande partie de ses activités dans cette logique, impliquant les structures du MATDS en charge de la décentralisation. En rappel, les activités du GAC concourent à la mise en œuvre l’axe 2 du DEPAC 3 – maîtrise d’ouvrage et promotion du développement économique locale - dont le Consortium HELVETAS- GAC met en œuvre. Cet atelier interne a permis de faire le point du fonctionnement du Consortium HELVETAS-GAC et de s’assurer de la contribution efficace du GAC au bon fonctionnement du Consortium pour l’atteinte des objectifs du programme.

Lire la suite : <https://civitac.org/spip.php?article3494>

David BARRO, Coordonnateur de la CADEPAC

« Nous sommes à un taux très satisfaisant de 92%. Je pense que l’équipe a fait un grand boulot. On ne peut que leur tirer notre chapeau et les encourager à trouver les mécanismes pour encore plus être opérationnels auprès des CT. Nous sommes dans une dynamique de transfert et dans cette logique, il y a un certain nombre d’innovations qui ont été validées et arrêtées entre l’État et la Coopération suisse.

L’autre volet du PTBA de 2024, consistera à mettre en œuvre des investissements qui sont en lien avec les priorités des populations et des CT.

Il s’agira de pouvoir répondre à des investissements de contingence que nous appelons investissements de résilience des territoires. Ils sont en lien avec les personnes déplacées internes (PDI) dont leur arrivée nécessite d’accroître l’offre de service public dans certains domaines comme l’eau potable, la santé et l’éducation ; mais aussi le soutien à des activités économiques ».

À LA CONQUÊTE DE L'EXCELLENCE : LES CT PARTENAIRES DU DEPEC ONT ÉVALUÉ LEURS PERFORMANCES AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

Après les exercices réussis de l'auto-évaluation des performances des CT partenaires du programme DEPEC de l'année 2022, la CADEPAC dans une logique de continuité a accompagné ces



Atelier de restitution des résultats de l'auto-évaluation de la commune de Kordié (Sanguié)

dernières dans l'évaluation de leurs performances pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2023. L'objectif est de permettre aux CT d'identifier les forces et les faiblesses des actions de développement réalisées au profit des populations locales. Cela, afin de consolider les acquis, améliorer les performances et de trouver des stratégies ou initiatives pour transformer les faiblesses en atouts, dans une démarche d'accompagnement par l'auto-évaluation.

Les comités d'auto-évaluation des CT partenaires des régions du Centre-Ouest, du Nord, de l'Est et du Sahel ont, du 13 mars au 11 avril 2024, évalué leurs performances en

renseignant des indicateurs conformes aux normes nationales. Ces indicateurs sont issus de quatre (04) champs pour les communes -délivrance des services publics locaux de qualité, maîtrise d'ouvrage public local, développement économique local et financement de la décentralisation- et cinq (05) champs pour les collectivités régions qui en plus des quatre (04) champs des communes ont un champ qui concerne la gouvernance locale et participative.

La situation sécuritaire qui prévaut dans certaines régions de la zone d'intervention du DEPEC continue d'affecter la mise en œuvre des plans locaux de développement des CT en particulier sur son volet planification et réalisation des investissements.

Les différentes sessions ont connu la participation de l'antenne régionale de l'ADCT du Centre-Ouest, du Nord, de l'Est et du Sahel ; toute chose qui cadre bien avec la dynamique du passage à l'échelle et de transfert des bonnes pratiques développées par la CADEPAC aux institutions nationales.

Les contraintes liées au contexte national ont fortement influencé les résultats finaux de cet exercice. Néanmoins la synthèse des résultats des sessions permettent de noter que 19 sur 25 communes partenaires ont une note supérieure ou égale à la moyenne et 2 sur 4 régions partenaires ont une note supérieure à la moyenne.

RAMADAN 2024 : OPPORTUNITÉ DE CONSOLIDATION DE L'ESPRIT D'ÉQUIPE AU SEIN DU CONSORTIUM GAC

Le personnel de la CADEPAC à la faveur du jeûne du mois de Ramadan, a fait une rupture collective, le lundi 25 mars 2024. Les premiers responsables de la CADEPAC, à travers cette rupture collective du jeûne, ont voulu renforcer la cohésion sociale entre les travailleurs musulmans et ceux des autres confessions religieuses. Mieux, elle a permis de mettre tous les travailleurs ensemble, en vue de cultiver la tolérance religieuse et le bon vivre ensemble.

Ce fut le lieu pour le premier responsable de partager un



Une rupture collective symbole de tolérance religieuse

repas communautaire avec l'ensemble de ses collaborateurs.

INVENTAIRE ET CARTOGRAPHIE DES APPROCHES, INNOVATIONS ET OUTILS DES PTF EN MATIÈRE D'EXERCICE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE ET DE GOUVERNANCE : LA CADEPAC A TENU UN ATELIER DE VALIDATION INTERNE DU RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Dans le cadre de l'accompagnement des collectivités territoriales du Burkina Faso en matière de maîtrise d'ouvrage public local, plusieurs outils, approches et innovations ont été développés par les partenaires techniques et financiers de la décentralisation. Dans la perspective d'une synergie des interventions pour faciliter l'appropriation par le système nationale, un inventaire et une cartographie de ces approches, innovations et outils dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage public et de

la gouvernance locale, développés par les partenaires techniques et financiers (PTF) de la décentralisation dans les collectivités territoriales, ont été commandités par la DDC en collaboration avec les PTF du cadre sectoriel de dialogue « Gouvernance administrative et locale » (CSD-GAL).

La conduite opérationnelle de cette étude est assurée par la CADEPAC avec l'appui d'une équipe de consultants. Après transmission du rapport préliminaire, un atelier a été organisé les 26 et 27 mars 2024 dans la commune de Ziniaré entre l'équipe de la CADEPAC et les consultants pour valider techniquement le

contenu en vue de la production du rapport provisoire.

Il ressort de cet atelier que le rapport a permis de réaliser une description synthétique accompagnée d'une cartographie des innovations développées par chaque PTF. Mieux, il a ressorti une analyse de la cohérence des approches/innovations et leur complémentarité éventuelle. Des amendements ont été faits directement dans le document et des recommandations ont été formulées pour une mise en cohérence des approches des PTF proposées, afin de dégager les similitudes et les divergences.



L'atelier a permis de valider le rapport préliminaire à l'interne

À LA DÉCOUVERTE

LA MESURE DES PERFORMANCES PAR L'AUTO-ÉVALUATION

La mesure des performances par l'auto-évaluation est une approche d'accompagnement qui vise à instituer au sein des collectivités territoriales, la pratique de l'auto-critique systématique de leur situation présente en s'informant, se questionnant, en réfléchissant dans le but de se projeter dans l'avenir ; en prenant des décisions pour améliorer la qualité des services publics locaux.

L'objectif global de l'approche est d'accompagner les CT à identifier « par elles-mêmes » leurs insuffisances et de prendre les mesures conséquentes pour une amélioration de leurs capacités de délivrance des services locaux et de maîtrise d'ouvrage public local.

Dans la mise en œuvre, les collectivités territoriales sont accompagnées à la mise en place, par arrêté municipal, d'un comité d'auto-évaluation. Ce comité reçoit une formation sur le processus d'évaluation puis implémente en toute autonomie l'évaluation. Le comité d'auto-évaluation collecte les informations et attribue les notes.

Le rapport est restitué dans un premier temps à l'exécutif municipal et ensuite au conseil municipal qui l'adopte. Les résultats sont publiés et les leçons tirées. Entre les deux phases, un atelier bilan est organisé.

STRATÉGIE DE MISE À L'ÉCHELLE DES EXPÉRIENCES DU DEPEC PAR LA CADEPAC : UN PROCESSUS D'HOMOLOGATION DE 06 MODULES DE FORMATION AVEC L'ENAM

La CADEPAC, dans le cadre du transfert des innovations, a développé des thématiques d'intérêt au profit des acteurs des collectivités territoriales.

Afin de renforcer les compétences de l'ensemble des acteurs des collectivités territoriales et la mise à l'échelle de ses innovations, la CADEPAC s'est inscrite dans un processus d'homologation des modules de formation continue en lien avec lesdites innovations en partenariat avec l'école nationale d'administration et de magistrature (ENAM).

À cet effet, après l'élaboration des projets de module la CADEPAC a soumis six (6) modules à l'appréciation du comité pédagogique (COPEP) présidé par l'ENAM. Constitué d'enseignants issus des écoles de formation professionnelle,

des cadres de ministères, du personnel de projets et programmes, des structures ou institutions spécialisées, et des organisations de la société civile (OSC), le comité s'est réuni du 15 au 20 avril 2024, à Ouagadougou, afin d'examiner les modules soumis à son appréciation.

- la démarche d'Assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO),
- la gestion financière et la reddition des comptes,
- la gestion-entretien-maintenance (GEM) du patrimoine bâti des CT,
- la Maîtrise d'œuvre sociale (MOS),
- la mesure des performances des collectivités territoriales par l'auto-évaluation.



Les travaux ont abouti à l'homologation des modules de formation

À l'issue des travaux du COPEP, les six modules présentés ont été homologués. Il s'agit de :

- l'approche de la Maîtrise d'ouvrage public local total (MOPLT),

Cette session a également permis d'examiner les dossiers de candidature pour la constitution d'un pool de formateurs pour dispenser les modules. Sur quarante-trois (43) dossiers reçus, trente (30) formateurs ont été accrédités.

Lire la suite : <https://lefaso.net/spip.php?article129502>



Dr Jacob YARABATIOULA, Directeur Général de l'ENAM

« Les acteurs de la décentralisation qui sont formés chez nous viennent d'avoir une chance. Ils viennent d'avoir une belle opportunité de disposer d'un personnel de qualité dans les CT. Notre constat, c'est comme si au niveau décentralisé, le personnel est de second rang. Avec la formation, on donne des outils à ce personnel et qui prouve son savoir-faire. Nous pensons que toutes les collectivités territoriales doivent s'approprier cette possibilité de former leurs agents dans ces différents modules pour encore augmenter la capacité de rendre un service de qualité aux citoyens.

J'exhorte toutes les collectivités territoriales à ne pas lésiner sur les moyens et d'inscrire systématiquement leurs agents sur la liste des apprenants et de les envoyer se former à l'ENAM dans ces différents modules (...) ».

Abdramane OUEDRAOGO, Secrétaire permanent de l'Association des Régions du Burkina Faso (ARBF)

« Je peux qualifier le processus d'homologation de très participatif et très inclusif. Ce ne sont pas des modules qui ont été élaborés en « laboratoire » ; c'est-à-dire un consultant qui va juste s'asseoir dans son bureau pour élaborer ce qu'il y a lieu de faire et le soumettre pour validation. Je retiens la pertinence des modules par ce que le domaine de la MOPL est un des talons d'Achille des CT. On a coutume d'entendre à chaque fois que les CT 'ne sont pas à même de réaliser ceci ou cela' ; et cela est dû en grande partie à leur capacité à maîtriser le domaine de la MOPL. Donc ces modules tombent à propos, et je dirai chapeau à la CADEPAC ».



DEPAC-3 : LA CADEPAC A ÉCHANGÉ AVEC SES ORGANISATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES PARTENAIRES SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LEURS MICRO-PROJETS

Pour cette phase du DEPAC, la CADEPAC veut faire porter les actions de promotion de l'économie locale à travers les organisations socio-professionnelles (OSP), en matière de résilience économique et de contribution à la délivrance des services publics locaux.

C'est à cet effet, qu'elle a organisé une rencontre d'échanges avec ses OSP partenaires, sur la mise en œuvre de leurs micro-projets, le mardi 30 avril 2024, à Ouagadougou.

Cette rencontre d'échanges a réuni dix-sept (17) OSP des régions du Centre-Ouest, de l'Est, du Nord et du

Sahel. L'atelier a permis d'échanger sur les objectifs et les attentes de l'accompagnement de la CADEPAC, les modalités de mise à disposition des fonds, la justification de l'utilisation des ressources, ainsi que le rôle des structures d'appui mises à disposition.

Les OSP ont profité de l'occasion pour remercier la Coopération suisse à travers la CADEPAC, pour l'accompagnement de leurs structures

dans la mise en œuvre du DEPAC-3. Elles se disent ravies de pouvoir contribuer au développement local avec cet accompagnement dans la réalisation de leurs micro-projets, dont certaines sont orientées vers l'appui aux personnes déplacées internes (PDI) de leurs localités.

Lire la suite :

<https://civitac.org/spip.php?article3751>



Les OSP retenues sont issues des régions du Centre-Ouest, de l'Est, du Nord et du Sahel

DEPAC-3 : PLUSIEURS DIZAINES D'INFRASTRUCTURES SOCIO-ÉCONOMIQUES RÉALISÉES POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES DES CT

Dans le cadre du financement des CT, les appuis ont permis de réaliser et réceptionner des ouvrages sous la maîtrise d'ouvrage directe des délégations spéciales. En effet, sept (7) infrastructures ont été réceptionnées au cours du premier trimestre de 2024, portant à un effectif de vingt-deux (22) infrastructures achevées sur trente-cinq (35) prévues, au titre du PAI 2023. Les infrastructures réceptionnées au cours de ce trimestre concernent essentiellement le secteur de l'éducation avec la réalisation de sept (7) salles de classes dans quatre (4) collectivités territoriales (Kordié, Koudougou, Sapouy et Diapangou). Ces infrastructures ont permis d'améliorer les conditions d'accueil de quatre cent quatre-vingt-dix (490) élèves (soit 230 filles et 260 garçons).

De plus, trente-trois (33) autres infrastructures économiques composées de boutiques de rue, qui étaient en cours au 31 décembre 2023, ont été achevées et réceptionnées. Des actions fortement saluées par les bénéficiaires qui ne manquent pas de gratitude à l'endroit de l'État et de ses partenaires, la Coopération suisse.

INVESTISSEMENTS PHYSIQUES RÉALISÉS DANS LE CADRE DES PAI 2023 SOUS LA MAITRISE D'OUVRAGE DES CT



02 salles de classes construites au Lycée départemental de Sapouy (Centre-Ouest)



02 salles de classes construites au lycée "Professionnel Maurice YAMÉOGO" de Koudougou par le Conseil Régional



02 salles de classes construites à l'école primaire de Latuy, à Kordié (Centre-Ouest)



Des boutiques de rue construites au secteur n°2 de Bogandé (Région de l'Est)



Des boutiques de rue construites au secteur 30 de la commune Fada N'Gourma (Région de l'Est)



Un forage réalisé dans le village de Dabesma, commune de Manni (Région de l'Est)



Des boutique de rue réalisées par le Conseil régional du Nord à la salle polyvalente de Ouahigouya (Nord)



Des boutiques de rue réalisées par la commune de Ouahigouya (Nord)

Pour les PAI 2024 des CT, la conduite du processus de pré-identification des projets d'investissement socio-économique est engagée. La note technique relative aux droits de tirage 2024 a été faite et validée par la DDC. Ladite note a fait l'objet d'un partage avec l'ADCT, en vue de renforcer la synergie et la mutualisation des ressources au profit de projets locaux.



 Cellule d'Appui à la Décentralisation et à la Participation Citoyenne



ou scannez le code QR

INVESTISSEMENTS PHYSIQUES RÉALISÉS DANS LE CADRE DES CONTINGENCES 2023

FONDS DE CONTINGENCE : UNE INITIATIVE DE LA COOPÉRATION SUISSE POUR SOUTENIR LES RÉSILIENCES DES CT À PLUS D'OFFRES DES SERVICES PUBLICS AU PROFIT DES POPULATIONS HÔTES ET PDI

Environ soixante-douze (72) millions de ressources additionnelles ont été accordées à une dizaine de CT partenaires, selon les critères en lien avec l'afflux de PDI. Au cours de différentes rencontres avec les CT bénéficiaires, il a été défini le contenu des projets éligibles et des modalités d'exécution desdits projets ; en tenant compte de la réponse aux besoins urgents identifiés. Quelques réalisations sur le fonds de contingence en Avril 2024 en images.

RÉGION DU NORD



01 forage positif réalisé sur le site PDI de Gourga,
Ouahigouya



20 tables-bancs acquis au profit des CEB 1 et 2
de Ouahigouya



Travaux d'aménagement d'un (01) hectare de
périmètre maraîcher à Pella
(commune de Samba), par le conseil régional
du Nord



Travaux de construction de 02 halls au centre
médical urbain de Titao

RÉGION DE L'EST



50 femmes PDI de la commune de Maticoaali formées en saponification, et
dotées en matériel



01 forage positif réalisé à Tankibargou (Fada
N'Gourma)



Transformation d'une pompe à motricité humaine en un poste d'eau autonome avec raccordement, à l'école Tambissini de Tibga

RÉGION DU SAHEL



Chantier de construction d'un hall d'attente au Centre Médical Urbain de Dori, par le Conseil Régional



Chantier de construction de boutiques de rue à Wendou (Dori)



Chantier de construction d'un hall d'attente au Centre médical des forces vives de Dori

RÉGION DU CENTRE-OUEST



01 forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine et 01 bloc de latrine VIP à deux postes au profit des PDI du village de Dianzoé (Sapouy)

IMPACTS DURABLES DES PROJETS AUPRÈS DES PARTENAIRES NATIONAUX INSTITUTIONNELS : UNE NOTE STRATÉGIQUE POUR MONTRER SON EXPÉRIENCE DE TRANSFERTS CO-CONSTRUITS ET ACCEPTÉE PAR LE PARTENAIRE NATIONAL



Un des fils conducteurs de la phase 3 du DEPAC est le transfert aux institutions nationales des expériences développées dans le cadre du DEPAC phase 1 et 2. Le Consortium GAC, s'appuyant sur les besoins des partenaires Étatiques et de la validation des certaines expériences par ces derniers, a rédigé une note stratégique pour servir de guide à l'implémentation du transfert au sein de la CADEPAC. De plus, il est prévu dans le cadre de l'harmonisation des stratégies de transferts au sein du DEPAC, des rencontres avec les autres structures mandataires pour la production de documents communs de transfert valorisant les expertises déployées par chaque structure pour l'atteinte des objectifs du programme.

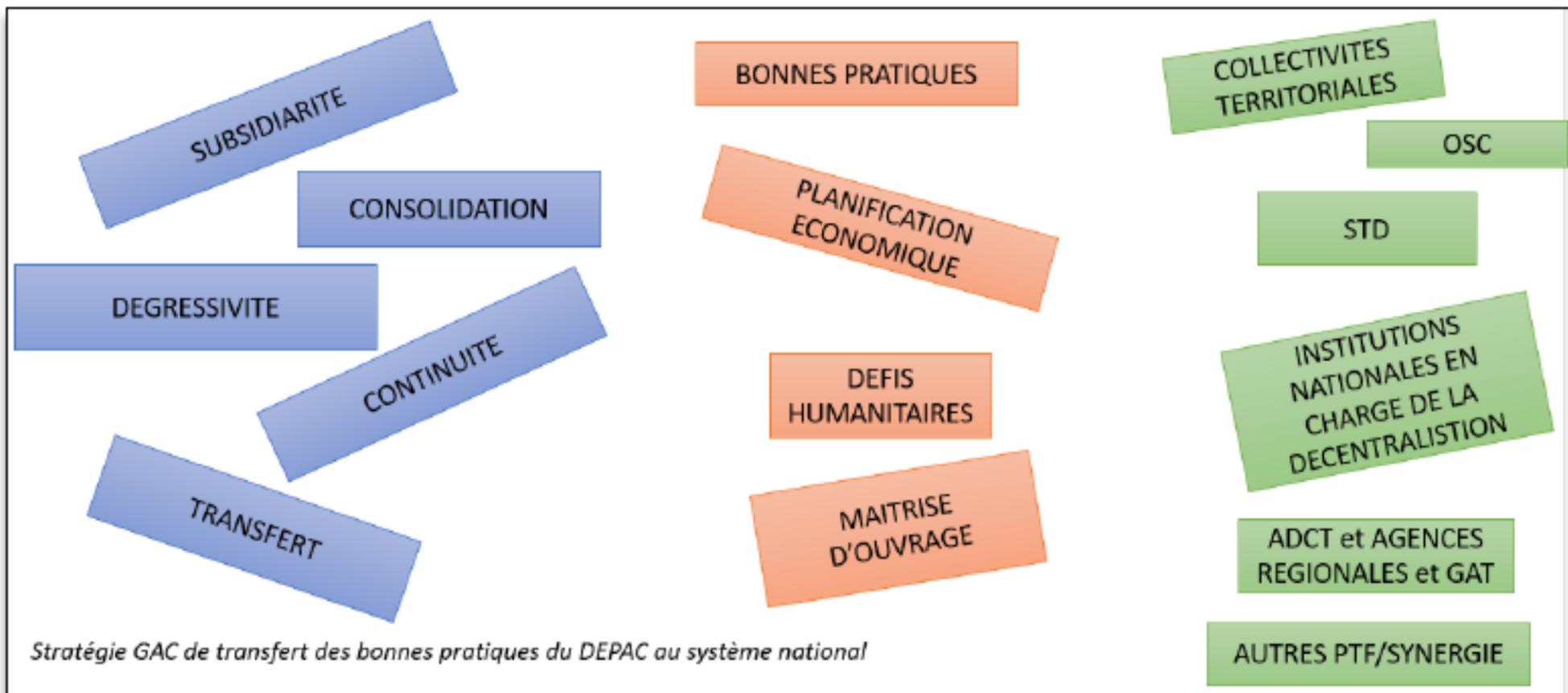
Proverbe du jour

" Quand on ne connaît pas la direction du vent, il faut éviter de jouer avec la poudre de piment."

Proverbe Africain

APPROCHE DE TRANSFERT DEVELOPPÉE PAR LE GAC

Les mots-clés du programme



La figure met en exergue trois (03) familles de mots, chacune distinguée par une couleur particulière.

- La première famille en couleur bleue concerne les mots relatifs aux principes d'intervention du DEPAC-3 : On y retrouve les mots comme « transfert » et « consolidation » qui traduisent que la stratégie voulue par le programme s'inscrit dans une continuité.

- La deuxième famille de mots en orange renvoie aux enjeux du DEPAC.

La « planification économique » et la « maîtrise d'ouvrage » ressortent comme des bonnes pratiques retenues comme des enjeux du transfert au système national.

- La troisième famille de mots en couleur verte renvoie aux acteurs partenaires du DEPAC. Les institutions nationales en charge de la décentralisation et les collectivités territoriales sont les principaux acteurs de la stratégie de transfert des innovations.

Suivez notre actualité sur :

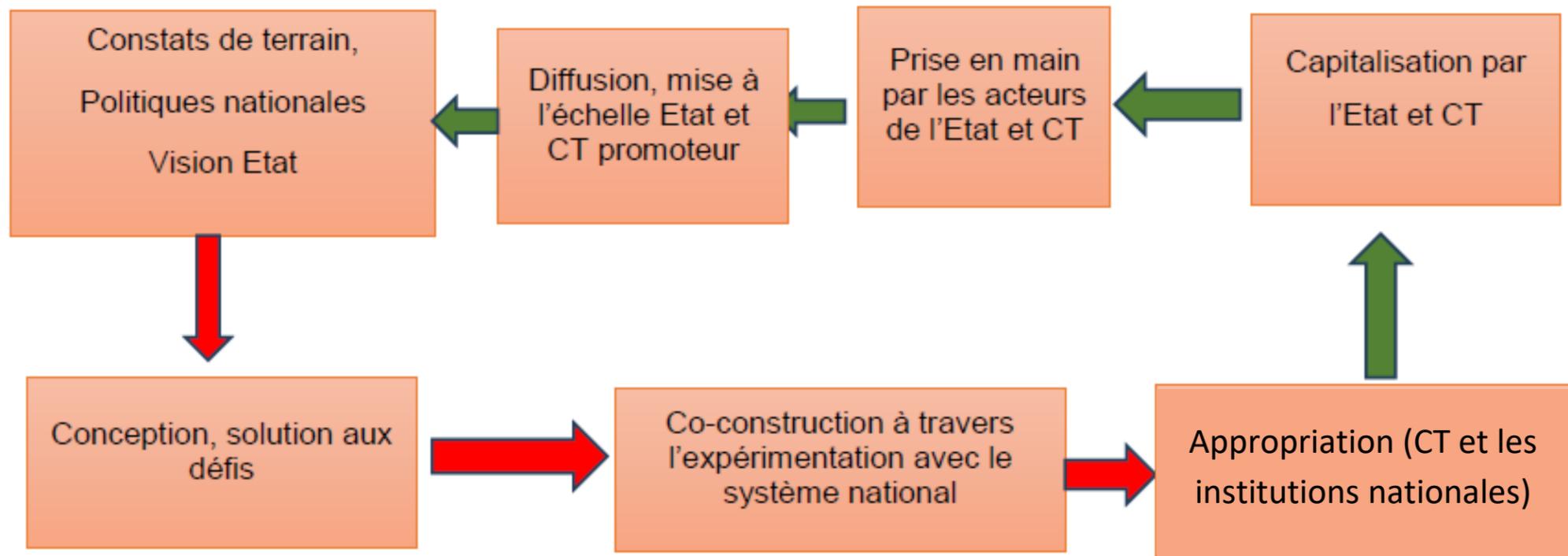
www.cadepac.com



ou Scannez le code QR

DESCRIPTION DU PROCESSUS DE TRANSFERT DES INNOVATIONS

L'approche de transfert retenue s'apparente à l'innovation inclusive et participative. Elle repose sur la conceptualisation, la co-construction, la capitalisation et la diffusion.



L'approche de co-production ou de co-construction : Elle convient aux activités de partage d'expérience et d'harmonisation.

L'appropriation quant à elle revoit à l'étape de la stabilisation des innovations avec les acteurs. À ce stade, les acteurs doivent démontrer leur capacité à utiliser de façon autonome les bonnes pratiques co-construites. L'appropriation se traduit par des activités de formation et de suivi accompagnement de proximité.

RÉDACTION ET CONCEPTION



CONCEPTION GRAPHIQUE ET ÉDITION



DÉCIBEL MÉDIA AFRIQUE

E-mail : 226aziz@gmail.com

Tel : +226 72 60 78 79

FINANCEMENT



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du Développement
et de la Coopération DDC**

CONSORTIUM GAC – Tel : +226 25 37 55 16

Site Web : www.cadepac.com

ACADE : 2, rue du Village 1295 Mies

Tel : +41 79 297 52 67

E-mail : gderiaz@acade-agro.ch

GEDES: 01BP: 4088 Ouagadougou 01, Burkina Faso

E-mail: info@gedes-burkina.org

bgpaulin96@hotmail.com

Tel: +226 70206719

CAGECT-bc: 10 BP 13315 Ouagadougou 10,
Burkina Faso

E-mail: contact@cagect-bc.com

barroddavid@gmail.com

Tel: +226 70278052

75 67 62 29

Site web: www.cagect-bc.com